NOTICE D'INFORMATION EN MATIERE DE RECRUTEMENT

(En deux exemplaires dont un à remettre au candidat)

La Fédération AGIRC-ARRCO traite vos données à caractère personnel en tant que responsable de traitement.

Conformément aux dispositions du Code du travail en vigueur, nous vous informons que la procédure de recrutement utilisée par notre société comprend :

- Un entretien avec la RH.
- Un ou plusieurs avec les managers de la direction qui recrute.

Vos données à caractère personnel sont traitées pour les finalités suivantes :

- Traitement des candidatures, mesure précontractuelle prise à votre demande lors de votre candidature ;
- Gestion de l'arrivée des nouveaux collaborateurs, en tant que mesure contractuelle en exécution du contrat de travail ;
- Exécuter nos obligations légales pour l'arrivée de nouveaux collaborateurs ;

Certaines informations que vous communiquez sont obligatoires pour traiter votre candidature et le cas échéant préparer votre arrivée. En l'absence de ces informations nous ne serons pas en mesure de vous accueillir au sein de notre entité.

En cas d'issue négative à votre candidature, vos données sont conservées pour une durée de vingtquatre (24) mois maximum à moins que vous n'en demandiez la suppression. En cas d'issue positive, vos données sont conservées pendant la durée de votre présence au sein de l'Agirc-Arrco puis archivée pour les durées de prescription et de conservation applicables.

Seules les personnes habilitées de notre société pourront accéder à vos données à des fins strictement internes. Certaines de vos données seront communiquées à certains organismes dont la réglementation nous impose la communication de vos informations ainsi qu'à des prestataires et notamment à la mutuelle salariée.

Donc, si vous êtes retenu pour un poste, vos coordonnées électroniques seront communiquées à la mutuelle afin de faciliter votre affiliation. Ce traitement répond à notre intérêt légitime de faciliter les conditions d'arrivée des collaborateurs.

∐En	cochant	cette	case	vous	vous	opposez	à	la	communication	de	vos	coordor	nnées	à	a
mutuelle pour faciliter votre affiliation en cas d'embauche.															

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous pouvez notamment accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou les supprimer. Pour ce faire il suffit de vous adresser auprès du service suivant : Direction des Ressources Humaines, <u>rh-gestiontalents@agirc-arrco.fr</u>

Vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.

Fait, en deux (2) exemplaires, le à Paris

Signature

